

## Mes vœux aux dirigeants du PMU



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

**E**n cette période des vœux, il me semble utile d'adresser à un certain nombre de décideurs de notre Institution nos souhaits, nos demandes, parfois même nos revendications de manière concrète, transparente et donc publique.

Après les présidents du Galop et du Trot, c'est à Bertrand Méheut et à Cyril Linette, le président et le directeur général du PMU, que j'adresse cette nouvelle « carte de vœux » publique.

### Des atouts très solides pour construire

En arrivant au PMU il y a quelques mois, vous avez fait des constats, prononcé un diagnostic, présenté des convictions, sur lesquels vous avez construit un projet.

Pour l'essentiel, votre diagnostic est construit sur le constat d'une marginalisation progressive et tendancielle des paris hippiques depuis l'ouverture du marché des paris aux sports. Il faut enrayer l'érosion du chiffre d'affaires qui pèse sur l'équilibre des filières du Trot et du Galop et sur celui de nos propriétaires, éleveurs et entraîneurs. Sur ces bases, vous avez convaincu vos administrateurs de se rassembler autour

**Vendredi 18 janvier 2019- N°241**

d'axes qui se fondent sur un retour au modèle de la décennie précédente : moins de courses proposées dans le programme Premium, une gamme de jeux plus étroite, un produit phare, le Quinté, revenant à son périmètre initial, la mobilisation du réseau, une communication grand public plus valorisante.

Ce volontarisme affiché a permis de rassembler l'institution autour d'une stratégie. Vous savez que j'ai moi-même plaidé pour que des actions fortes soient entreprises pour relancer notre activité. La réforme du Quinté est, à mon sens, la plus importante tant il pèse sur la rentabilité de nos paris.

Dans le contexte tendu qui est le nôtre, certains s'expriment pour dénigrer un PMU qui certes impose à nos filières des contraintes budgétaires trop lourdes. Notre GIE reste cependant plus que jamais une entreprise performante, et même très performante, forte d'une clientèle solide et dont le chiffre d'affaires – et surtout le résultat de 1,7 milliard d'euros avant impôts - n'évoque en rien l'entreprise dépassée que certains, déjà obsédés par les échéances électorales ou leur propre déconfiture, veulent dépeindre.

Le volontarisme que vous avez décidé de faire partager à votre Conseil d'Administration se justifie précisément parce que le PMU est une marque à forte notoriété, avec une présence ancrée dans les territoires et sur l'amour du cheval. On ne gagnera rien à dénigrer ce qui a été construit. Je forme le vœu qu'ensemble, Trot et Galop, autour du PMU, construisent notre avenir

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr) • [www.lespp.fr](http://www.lespp.fr)

sur la base d'un modèle dont on sait qu'il est un des plus performants du monde.

## L'État partenaire doit être responsable

L'année 2012 est souvent évoquée comme une année charnière, l'année où les limites d'un développement fondé sur l'accroissement de l'offre ont été approchées. Mais on ne souligne pas assez que 2012 est surtout l'année au cours de laquelle se sont fait sentir les premiers effets de la Loi sur l'ouverture du marché des Jeux en France et le début du développement des paris sportifs, notamment sur le football. Les règles du jeu ont changé et systématiquement au détriment des courses.

Pendant que la Française des Jeux se voyait confier le monopole de la distribution des paris sportifs dans son réseau physique, en conservant le monopole des jeux de hasard, nous avons pris de plein fouet l'invraisemblable obligation de la séparation des masses entre internet et le réseau « en dur », les limitations drastiques de la circulation de l'agent liquide, le différentiel de rémunérations des points de vente... On a demandé, sans contrepartie aux filières, de monter sur le ring d'une concurrence démultipliée en augmentant sans cesse leurs contraintes.

Puisqu'au sein du Conseil du PMU siègent ensemble les représentants du Trot et du Galop et ceux de l'Etat français, je forme le vœu que nous obtenions d'avoir face à nous un partenaire engagé plutôt qu'une tutelle régulatrice. Je forme le vœu si souvent exprimé d'un accord gagnant-gagnant. Puisque l'Etat est le premier bénéficiaire de notre activité il ne peut se contenter d'observer avec bienveillance nos difficultés sans participer

aux solutions. D'autant plus quand les difficultés viennent d'une évolution législative mal estimée.

## Imagination, créativité, réactivité

Je ne suis pas de ceux qui attendent uniquement de l'Etat la solution du règlement de notre crise de croissance tous nos maux. L'équité nous est due face à une concurrence bien favorisée, mais je plaide activement pour une vraie réforme de notre gestion, pour une mise en commun de nombreux moyens opérationnels, pour la construction d'une stratégie offensive qui soit commune. Nous ne sommes plus dans le confort du monopole, même si nous en subissons encore la lourde fiscalité. On peut le regretter mais c'est ainsi.

Ainsi, je forme pour vous et pour nous tous le souhait qu'ensemble, nous fassions preuve de dynamisme et d'inventivité pour construire sans tabous ce qu'attendent des clientèles nouvelles, rajeunies, sans doute féminisées. Nous devons être réactifs face aux demandes du marché. Nous devons être prêts à analyser, semaine par semaine, mois par mois, la réaction de nos clients face à la stratégie de recentrage sur un cœur de cible, pour la faire sans cesse évoluer rapidement et sans *a priori*, comme ce doit être le cas pour toutes les activités de grande consommation. Le PMU ne peut être un grand paquebot qui trace une route sans pouvoir s'adapter en permanence et au plus vite aux évolutions. C'est d'un hors-bord hyper réactif dont nous avons vraiment besoin. Sur ces bases de gestion non dogmatique, le souhait que je vous formule de réussite dans sa conduite se teinte d'optimisme tant le potentiel est réel et les possibilités d'action aussi.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr).*